



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ARB Occitanie,
au service de la biodiversité
et de ses acteurs

2021

SOMMAIRE



01

L'AGENCE

p. 7

La coopération, fondement
du fonctionnement de l'ARB Occitanie

p. 8

Une équipe renforcée avec l'arrivée de nouveaux
projets

p.11

Crédits photographiques: S. Baudouin-SMCG // ARB Occitanie// Bruno Ferrari- OFB// Thomas Gendre-OFB//Michel Bartoli// Marc Cheylan// Tristan Rouyer-IFREMER

Editeur : ARB Occitanie – Hôtel de Région – 201 avenue de la Pompignane – 34064 Montpellier Cedex 02

Directeur de la publication : Simon Woodsworth

Directrice de l'édition : Bénédicte Goffre





I 02

LES MISSIONS

p.13

PARTIE 1 //

Valorisation de la connaissance
et mobilisation citoyenne

p.14

PARTIE 2 //

Mise en réseau des acteurs

p.22

PARTIE 3 //

Accompagnement des
porteurs de projets

p.28

LEVIERS D' ACTIONS TRANSVERSAUX

p.46

LE BILAN FINANCIER

p.48







Nous souhaitons commencer cet éditô par nos sincères remerciements aux membres de l'ARB qui nous ont accordé leur confiance en nous confiant la Présidence et la Vice-Présidence de l'ARB Occitanie. C'est un réel plaisir et une fierté pour nous de collaborer avec l'ensemble des administrateurs de l'établissement ainsi qu'avec notre directeur, Simon Woodsworth, au sein de cette Agence Régionale de la Biodiversité en Occitanie.

Ce printemps 2022, nous voyons une fois de plus, au plus près de nous, les effets du changement climatique. Partout dans le monde, mais aussi en Occitanie. Nous faisons face à une forte sécheresse qui porte atteinte à la biodiversité. A l'automne dernier, des espoirs naissaient par la tenue du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN à Marseille. Ce sont des moments forts, engageants, encourageants.

L'ARB est elle aussi signe d'espoir. Nous constatons au quotidien les nombreux acteurs et leurs initiatives qui œuvrent pour protéger notre biodiversité, dans les milieux terrestres, littoraux ou marins.

Pour en saisir pleinement l'essence, pour apprendre de ces dynamismes locaux, nous avons imaginé un nouveau format d'échange. Nos réunions du Comité d'orientation (ComOr) se font ainsi à l'extérieur lors de « sorties nature ». La prochaine de ces sorties est prévue à Saint-Bauzille-de-Montmel, dans l'Hérault, le 24 mai, sur le thème « biodiversité et territoires ». Cette journée sera dédiée aux actions locales mises en œuvre pour protéger la biodiversité. Ouverte aux élu-e-s des territoires alentours, l'objectif est de populariser et démocratiser ces actions favorables à notre environnement, à la biodiversité, et au vivant.

Ce rapport d'activités est également l'occasion de souligner la nouvelle mission « Biodiversité et Economie en Occitanie ». C'est un symbole positif d'un partenariat fructueux entre la Région Occitanie, l'ARB et l'Office Français de la Biodiversité. C'est par ces initiatives que nous pourrons faire de la biodiversité un enjeu majeur et central des stratégies économiques et territoriales.

Un dernier point, qui nous tient particulièrement à cœur, réside dans les premières publications de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB). En débutant cette nouvelle présidence de l'ARB, nous avons souhaité populariser cet outil qui est essentiel pour nos territoires. Pour prendre conscience de notre environnement, des dangers qui pèsent sur lui et des capacités d'actions à notre disposition, l'ARB s'est dotée de dispositifs tels que l'ORB. Aussi nous vous incitons à prendre connaissance du Panorama de la Biodiversité et du poster sur « La biodiversité en Occitanie », et à les partager autour de vous.

C'est avec ces outils, ces actions, que nous parviendrons, collectivement, à faire de la biodiversité un enjeu majeur des préoccupations de celles et ceux qui nous entourent. Et c'est seulement ainsi que nous la protégerons.

Zina Bourguet

Présidente de l'ARB Occitanie

Hervé Bluhm

Vice-Président de l'ARB Occitanie

L'AGENCE

UN OUTIL CONÇU PAR LES ACTEURS
ET POUR LES ACTEURS DE LA
BIODIVERSITÉ





La coopération, fondement du fonctionnement de l'ARB Occitanie



Tout comme en 2020, le fonctionnement coopératif de l'agence a pu être maintenu malgré le contexte de crise sanitaire qui s'est prolongé de façon plus ou moins intense tout au long de l'année 2021.

Les échanges et interactions avec les instances de gouvernance de l'agence ont pu être poursuivis sur le rythme initialement prévu, assurant un niveau élevé de coopération et de collaboration entre les acteurs du territoire.

Seuls les groupes-projet, permettant d'alimenter et éclairer les travaux et échanges du comité d'orientation n'ont pu être réunis en 2021. En effet, ces organes de la gouvernance devaient être réunis à l'occasion du Salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité, salon AdNatura, qui a été reporté à 2022.

Conseil d'administration

Compte-tenu de la période de réserve liée aux élections régionales, seules deux réunions du Conseil d'administration se sont tenues en mai et décembre 2022, dans un format dématérialisé.

La première réunion a permis, au-delà de la validation des documents budgétaires réglementaires, de présenter aux administrateurs des éléments du programme d'actions en cours, notamment des projets pilotés par l'ARB comme la gestion adaptative des aires protégées, l'intégration de la biodiversité dans les documents de planification ou encore la préfiguration de la démarche « biodiversité et économie en Occitanie ».

La seconde réunion du Conseil d'administration a été l'occasion de l'installation de la nouvelle gou-

vernance de l'agence avec l'élection de Zina Bourguet, conseillère régionale, à la Présidence et la reconduction de Hervé Bluhm, directeur régional Occitanie OFB en tant que vice-Président.

Les administrateurs ont ensuite pu procéder aux premières délibérations du nouveau Conseil d'administration portant à la fois sur le fonctionnement opérationnel de l'agence, comme la révision du règlement intérieur ou le débat d'orientation budgétaire, mais également la validation des lauréats 2021 à la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature ».



C'EST AINSI QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI À 2 REPRISES :

📍 Le 27 mai
en visio

📍 Le 13 décembre
en visio





Comité d'orientation

Afin de maintenir la dynamique d'échanges entre les membres du Comité d'orientation, un nouveau format de rencontre a été proposé au printemps 2021, dans un contexte sanitaire encore fragile : les «sorties nature».

Ces rencontres, qui ont lieu en extérieur sur le terrain, ont pour objectif de mettre en avant des réalisations concrètes de territoires ou partenaires de l'ARB mais également de susciter les échanges et le débat autour de problématiques spécifiques. Deux sorties nature ont ainsi été organisées en mai et juillet 2021.

La première sortie nature s'est déroulée sur le territoire de la commune de Montbazin, à qui le trophée « Territoire Engagé pour la Nature » a ainsi pour être décerné. Un temps d'échange a également été organisé sur le thème de la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité. Des associations locales d'éducation à l'environnement et au développement durable ont ainsi pu présenter leurs projets et réalisations.



**LE COMITÉ D'ORIENTATION
S'EST ÉGALEMENT RÉUNI :**

 **Le 18 mai**
à Montbazin

 **Le 8 juillet**
à Lacroix-Falgarde

 **Le 13 décembre**
en visio

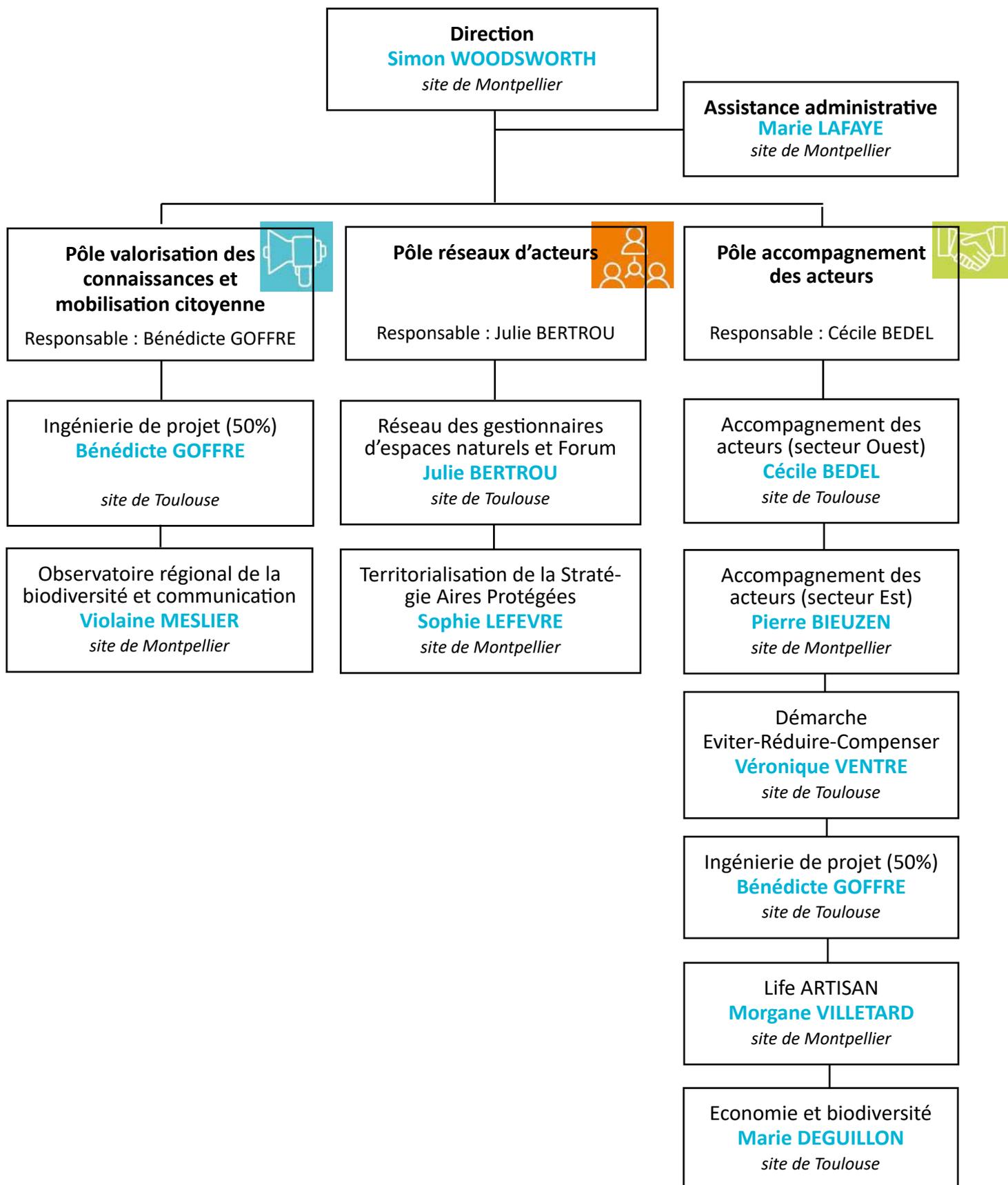
La seconde sortie nature s'est déroulée sur la Réserve Naturelle Régionale de la confluence Garonne-Ariège. Une visite commentée de la réserve a été réalisée par l'association Nature En Occitanie, gestionnaire de la réserve. Les temps d'échange ont ensuite été consacrés aux enjeux qui lient économie et biodiversité, en présence de la CCI Occitanie et du MEDEF de la Haute-Garonne.

Plus de 60 participants ont ainsi pu se retrouver et participer aux sorties nature de Comité d'orientation de l'ARB Occitanie.

Fort de ce succès et des retours très positifs, ce nouveau format de rencontre en les membres du Comité d'orientation sera poursuivi en 2022.

Un troisième temps d'échanges, dématérialisé cette fois, a été organisé à l'occasion de la réunion du Conseil d'administration en décembre 2021. Cette dernière réunion de l'année, a permis de présenter le bilan de l'année écoulée, mais également de préparer la feuille de route 2022, concernant notamment les actions relatives à l'accompagnement des porteurs de projet. Des travaux en atelier ont permis de faire émerger certaines priorités d'action comme la formation des élus locaux, l'élaboration de palettes végétales ou encore l'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale.

L'organigramme de l'ARB Occitanie



Une équipe renforcée avec l'arrivée de nouveaux projets

L'équipe de l'ARB Occitanie a été renforcée en fin d'année 2021 avec l'arrivée d'un nouvel agent, chargé spécifiquement de la mise en œuvre d'une démarche expérimentale pilotée par l'OFB et la Région Occitanie, autour de la prise en compte des enjeux de biodiversité par les entreprises.



Un nouvel agent est venu renforcer l'équipe de l'ARB Occitanie : Marie Deguillon.

Au mois d'octobre 2021, Marie Deguillon a ainsi rejoint l'agence en vue de mettre en œuvre le projet « Biodiversité et Economie en Occitanie ». Il s'agit d'accroître la mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité en Occitanie à travers la mise en synergie des acteurs économiques et acteurs de la biodiversité, la montée en compétence des acteurs du développement économique en matière de biodiversité mais aussi des acteurs de la biodiversité sur l'économie régionale ainsi qu'en apportant un appui au déploiement du dispositif « Entreprise Engagée pour la Nature ».



L'année 2021 est restée, bien malgré nous, une année perturbée par la situation sanitaire. Mais, comme en 2020, l'équipe de l'ARB s'est retroussé les manches et a relevé les défis devant elle. Cette année a ainsi vu l'aboutissement de chantiers importants et la pose de jalons déterminants dans les missions partenariales qui sont les nôtres.

Je souhaiterais ainsi souligner la publication des premiers supports de l'Observatoire régional de la biodiversité, fruit d'une collaboration intense avec les acteurs producteurs de données et experts mobilisés. Au rang des supports aboutis largement diffusés, il faut également mettre en exergue l'étude sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification. C'est en effet le résultat d'un travail collaboratif impliquant de nombreuses structures territoriales en région, autant de partenaires qui comptent également pour l'appropriation très concrète des éléments de cette étude, dont on souhaite qu'elle soit désormais largement exploitée.

Je tiens également à mentionner la mise en œuvre concrète du projet « Mobilisation citoyenne et biodiversité », établi en partenariat étroit avec le GRAINE Occitanie et ayant permis des travaux de capitalisation méthodologique ainsi qu'une montée en compétences d'acteurs associatifs en interface directe avec les citoyens de l'Occitanie.

Je voudrais par ailleurs citer la mission confiée à l'ARB pour appuyer l'Etat et la Région dans la territorialisation de la stratégie aires protégées en Occitanie, témoin de la confiance de ces institutions à l'égard du travail porté par l'ARB.

De plus, je souhaite mettre en lumière le lancement de la mission « Biodiversité et économie en Occitanie » (BEO), correspondant à un partenariat fort entre l'Office Français de la Biodiversité, la Région et l'ARB pour mobiliser les acteurs économiques et les dispositifs publics les soutenant, afin de mieux identifier et mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans les chaînes de valeur, les stratégies d'entreprises mais également au sein des emprises foncières.

Je tiens enfin à saluer la mise en œuvre concrète en Occitanie du projet Life ARTISAN, porté à l'échelle nationale par l'OFB et animé en région par l'ARB, à travers l'implication de nombreuses structures souhaitant développer les solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature. Ce projet propose ainsi en région visée très concrète à un concept largement évoqué à l'échelle internationale, ce notamment durant le Congrès mondial de l'UICN tenu en septembre 2021 en France.

Je remercie l'ensemble des agents de l'établissement d'avoir maintenu le niveau d'ambition et la qualité du travail produit tout au long de cette année 2021 pourtant encore largement perturbée. La solidarité dont nous avons fait collectivement preuve dans la réalisation de nos missions constitue un gage essentiel pour la qualité des coopérations que nous portons.

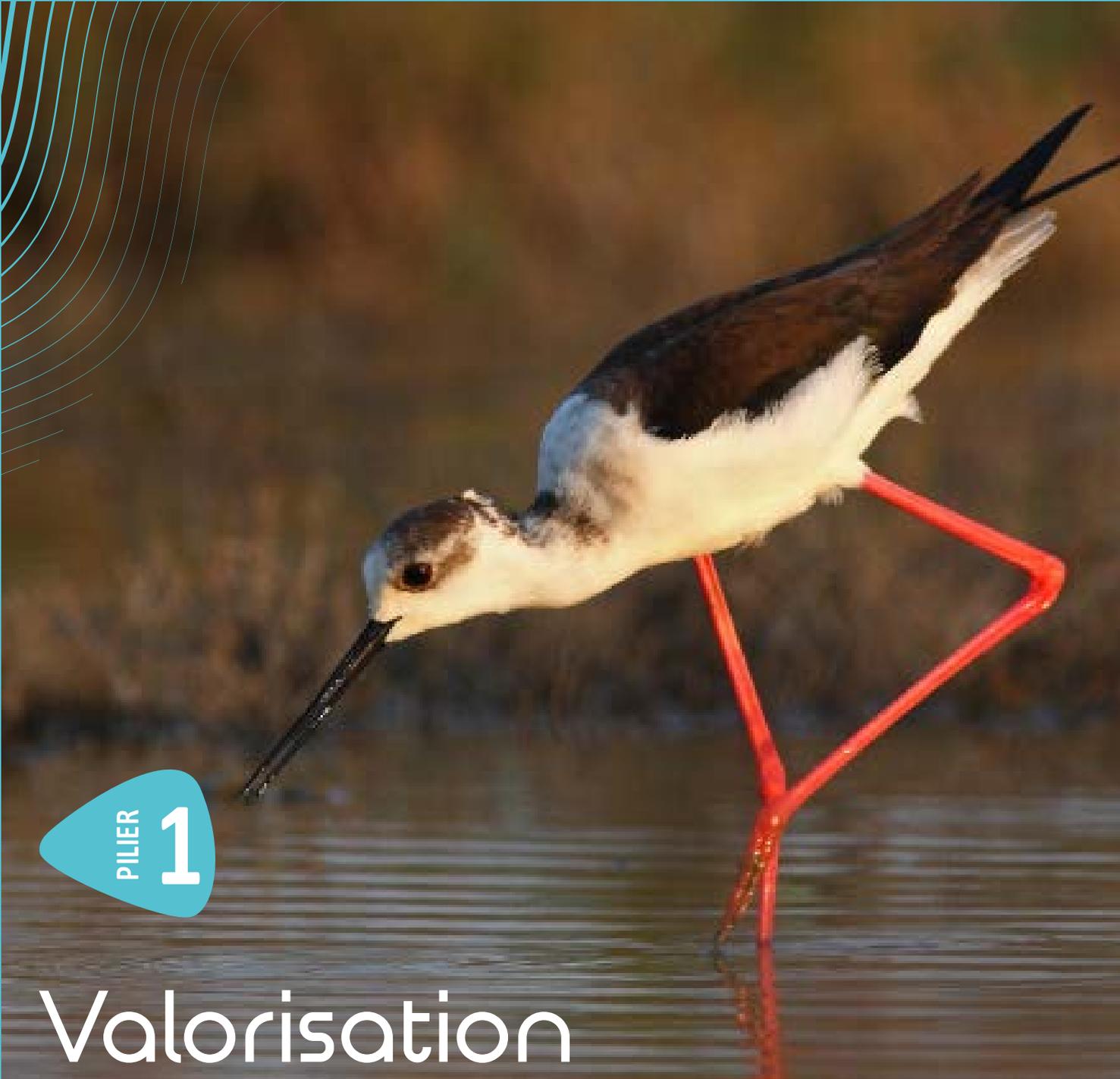


Simon Woodsworth
Directeur de l'ARB Occitanie

LES MISSIONS

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ : UN OUTIL
OPÉRATIONNEL POUR RENFORCER L'ACTION PUBLIQUE EN OCCITANIE





PILIER
1

Valorisation

de la connaissance
et mobilisation
citoyenne

01// L'Observatoire Régional de la Biodiversité

Une gouvernance opérationnelle

L'Observatoire Régional Biodiversité (ORB) dispose à présent d'une gouvernance en propre parfaitement établie. Celle-ci est destinée à faciliter le déploiement de ses actions et le cas échéant les réorienter en fonction des avis ou besoins exprimés par les acteurs participants aux travaux de l'observatoire.

- **Le groupe projet «Connaitre et valoriser la biodiversité»**

Le Groupe-Projet « Connaitre et valoriser la biodiversité » est composé de tous les acteurs intéressés pour suivre les travaux de l'ORB. Organe consultatif, il est destiné à faire remonter les besoins et identifier les orientations pour l'observatoire.

Ce Groupe-Projet ne se réunit qu'une fois par an afin de prendre connaissance de l'avancement des travaux et discuter de la feuille de route de l'année suivante. En 2021, cette réunion aurait dû être intégrée au programme du Forum des acteurs de l'ARB Occitanie organisé à l'occasion du salon AdNatura, salon des professionnels de l'écologie et de la biodiversité initialement prévu à l'automne 2021. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, le salon AdNatura ainsi que le Forum des acteurs de l'ARB ont dû être repoussés à 2022. Aussi le Groupe-Projet n'a pu se tenir en 2021, mais en janvier 2022.

- **Le bureau**

Le bureau constitue l'organe décisionnel de l'ORB. Il est composé de 7 membres dont le rôle est d'identifier les priorités d'action et proposer la feuille de route aux membres du Groupe-Projet.

En 2021, le bureau s'est réuni à deux reprises au cours desquelles il a pu statuer sur des pistes à privilégier en matière de méthodologie pour le montage des indicateurs ou encore sur des actions à mener.

Les travaux autour des indicateurs relatifs au milieu marin ou aux vieilles forêts ont ainsi pu être lancés.

- **Le groupe de travail**

Le groupe de travail « les chiffres clés de la biodiversité » est constitué d'une vingtaine d'acteurs (essentiellement des producteurs de données) investie dans l'élaboration des indicateurs. Il a vocation à identifier les indicateurs à développer et suivre leur avancement.

Deux réunions ont été organisées en 2021 pour faire le point sur les indicateurs en cours de réalisation. Des échanges réguliers ont également eu lieu tout au long de l'année dans le but de recueillir les avis et remarques sur les indicateurs produits.

Vers une montée en puissance des travaux de l'ORB

L'année 2021 correspond au lancement des premières productions de l'ORB. En effet, les travaux du groupe de travail « Les chiffres clés de la biodiversité » ont abouti à la diffusion de 4 indicateurs :

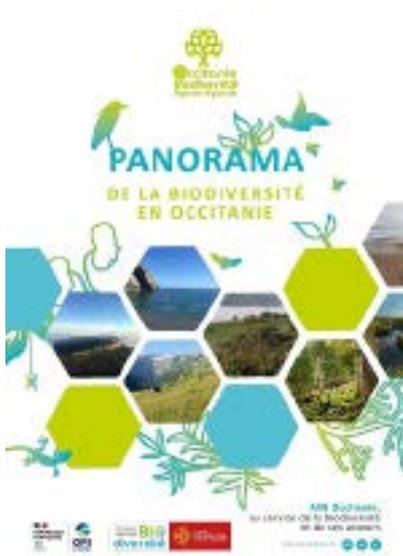
- 2 indicateurs d'état (Occupation du sol, Etat écologique des cours d'eau)
- 1 indicateur de pression (Evolution démographique)
- 1 indicateur de réponse (Amélioration de la connaissance)

Par ailleurs, l'observatoire a fait paraître deux outils de communication à destination du grand public dans le but de faire connaître la biodiversité en Occitanie, valoriser les connaissances mais également prendre conscience des enjeux qui la menacent.



- **Le Panorama de la biodiversité**

Cette brochure dresse un tour d'horizon des différents milieux présents et de certaines espèces emblématiques à partir des éléments contenus dans la Stratégie régionale de la Biodiversité.



- **Poster «La Biodiversité en Occitanie»**

Destiné à être affiché dans des lieux d'accueil du public (Parcs naturels régionaux, maison de réserve naturelle, Office du tourisme), ce poster offre une vision d'ensemble de la biodiversité en Occitanie en mettant en valeur les liens habitats-espèces et les enjeux de préservation des milieux naturels.

servant de base à l'analyse réalisée par des experts naturalistes. La finalisation de ces fiches est prévue pour début 2021.



Participation aux réseaux de la connaissance et de sa valorisation

- **Suivi des projets d'acquisition de connaissance**

Les travaux de l'ORB s'intègrent avant tout dans une démarche de valorisation de la connaissance et s'appuient sur les projets menés sur le territoire par les acteurs de la biodiversité. Pour cela, l'ARB s'attache à participer aux comités de pilotage de différents programmes d'acquisition de la connaissance, comme :

- Stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes faune, portée par le Conservatoire d'Espaces naturels d'Occitanie,
- Elaboration d'une méthodologie de caractérisation de l'état et du fonctionnement de la trame turquoise, porté par le Conservatoire Botanique National méditerranéen,
- Biodiv d'Occ, porté par l'Union Régionale des CPIE et Tela Botanica

Ainsi en fonction des données disponibles, des indicateurs peuvent être coconstruits et valoriser les actions des partenaires.

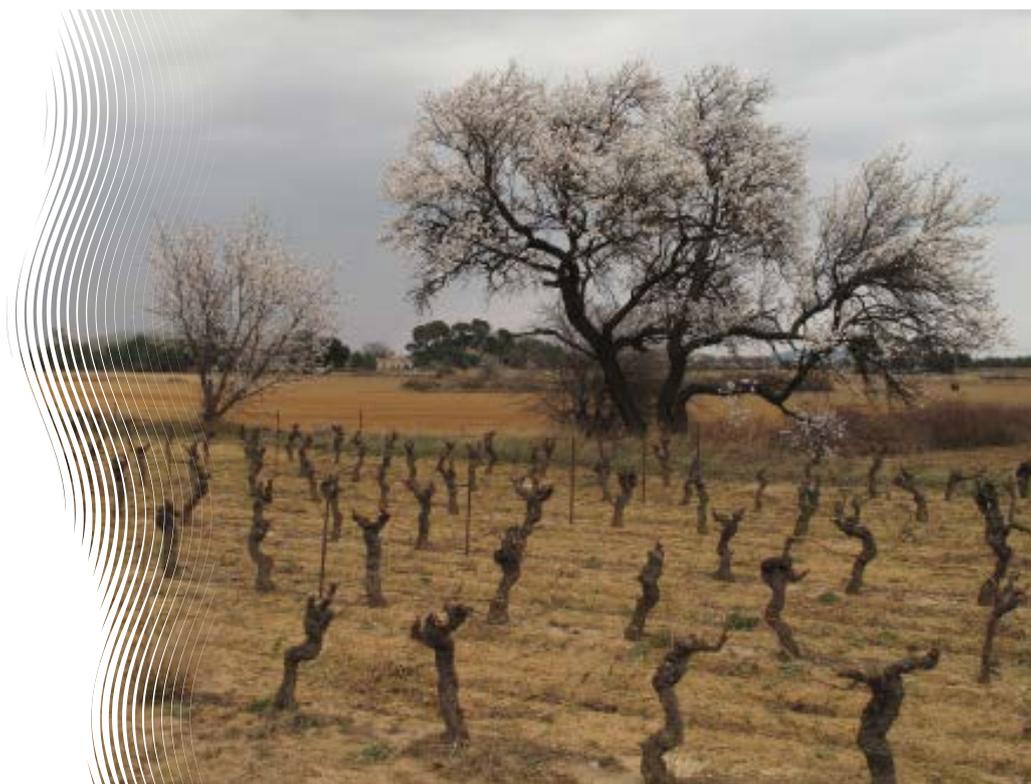
- **Participation au réseau national des observatoires territoriaux**

L'ORB a participé également aux différentes réunions organisées par le réseau national des observatoires de la biodiversité, piloté par l'OFB. Retours d'expériences, méthodologie, fonctionnement sont autant d'aspects abordés et partagés entre les observatoires de la biodiversité.

- **Participation et valorisation du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)**

En tant que membre du comité de suivi régional du SINP Occitanie, l'ARB participe au suivi de cette organisation collaborative destinée à centraliser et diffuser les données naturalistes en région. L'observatoire, identifié comme étant un outil de valorisation de la connaissance et s'appuyant sur les données du SINP, promeut cette base de données pour inciter le plus grand nombre à verser des données et contribuer à l'amélioration de la connaissance.

Ainsi l'ARB Occitanie a organisé en novembre 2021 un webinaire en partenariat avec la DREAL intitulé « Obtenir et partager des données naturalistes, c'est facile. Tout savoir sur le SINP Occitanie ! ». Près de 100 participants ont assisté à ce webinaire et le replay est disponible sur la chaîne YouTube de l'ARB.



02// La mobilisation citoyenne

Après avoir mobilisé en 2019 les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, l'ARB Occitanie a concrétisé son partenariat avec le GRAINE Occitanie à travers une première année de mise en œuvre opérationnelle du projet « Mobilisation citoyenne & biodiversité ».

La mise en œuvre opérationnelle du projet « Mobilisation citoyenne & biodiversité » dans le cadre du partenariat avec le GRAINE Occitanie

L'année 2021 a permis de mettre en place la démarche et les étapes du projet « Mobilisation citoyenne & biodiversité » proposé par le GRAINE Occitanie suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ARB Occitanie en 2020.

Ce projet s'est déroulé en 5 grandes étapes :



Suite à un appel à participation auprès du réseau GRAINE, un groupe de travail (GT) de 10 associations a été constitué, sur la base de critères liés à la fois aux compétences pédagogiques, mais aussi en matière de biodiversité, et aux projets d'éducation à la nature déjà mis en œuvre.

Un appui auprès des acteurs de la recherche a également été recherché afin d'identifier les leviers et freins à la mobilisation citoyenne mais également construire de nouveaux formats d'intervention auprès des publics en faveur de la biodiversité.

L'étape d'analyse de pratiques professionnelles a permis de constituer la dynamique de groupe et amorcer un processus d'évolution des pratiques professionnels par une mise en perspective et une prise de recul de la part des participants. Plusieurs contraintes, liées au contexte sanitaire mais également à la temporalité du projet et à un éloignement géographique important des membres du GT ont conduit à mener cette étape à distance, en alternant temps de travail individuels et temps de travail collectifs.

L'étape de formation-action a eu pour but à la fois de développer et renforcer les compétences des membres du GT en matière de démarche pédagogique, et de les accompagner à la structuration et mise en œuvre d'actions éducatives. Celle-ci a lieu sur deux journées consécutives et a permis d'aborder différents sujets comme l'approche éducative ADPV, l'identification des publics pertinents ou encore la distinction entre approche éducative et communication engageante.

A l'issue de cette formation, les membres du GT ont été invités à renseigner une fiche d'intervention afin de les aider dans la conception de leurs actions éducatives et l'identification des objets d'expérimentation. Cette fiche avait également pour but de faciliter l'évaluation des expérimentations ainsi conduites.

Le renseignement des fiches d'intervention a conditionné la mise en place et le financement des démarches d'expérimentation.

Certaines associations n'ont ainsi pas pu mener l'étape suivante d'expérimentation par manque de temps ou besoin de temps supplémentaire pour s'approprier les éléments issus de la formation et revoir la conception de leur action éducative.

10 expérimentations ont toutefois pu être menées dans le courant du mois d'octobre 2021. Ces expérimentations ont concerné des thématiques diverses comme les haies, la flore urbaine et la flore comestible, le littoral, la faune ou encore les aménagements favorables aux oiseaux. Celles-ci ont pris la forme de balades nature, d'ateliers de sensibilisation ou de fabrication ou de chantier participatif.

Il est à noter que l'étape suivante d'évaluation de ces expérimentations n'a pu aboutir en 2021 mais sera poursuivie et approfondie au cours de l'année 2022.



03// La communication

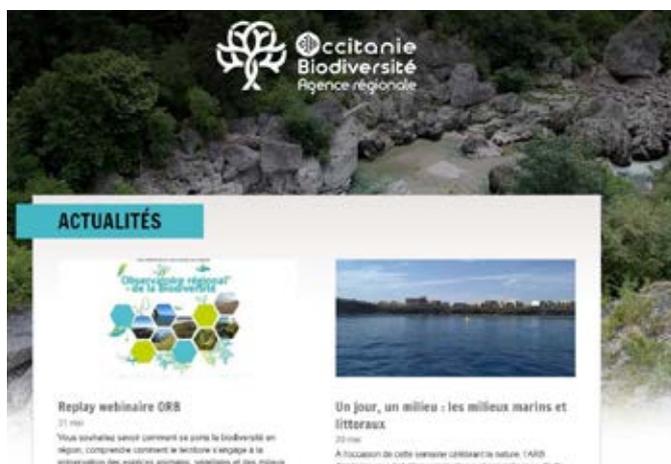
L'année 2021 a permis de consolider les outils de communication mis en place et d'accroître leur dimension partenariale.

L'animation des outils de communication numérique de l'agence a été poursuivie tout au long de l'année 2021 et a permis de renforcer sa visibilité de l'ARB Occitanie.

Le site internet de l'agence a totalisé plus de 40 000 vues en 2021. Au-delà de la page d'accueil du site, les rubriques les plus visitées concernent la composition de l'équipe, les actualités, le réseau des gestionnaires d'espaces naturels ou encore la biodiversité en Occitanie. Les pages relatives à l'Observatoire Régional de la Biodiversité ou aux missions de l'ARB sont également bien fréquentées.

Enfin les outils comme l'annuaire des acteurs ou l'agenda participatif ont été bien appropriés par les acteurs du territoire, avec près de 110 structures inscrites dans l'annuaire et plus de 100 manifestations recensées dans l'agenda au plus fort de la saison.

Les ressources mises à disposition sur le site internet ont également été largement utilisées avec un total de près de 3 500 téléchargements. Les outils les plus plébiscités sont le panorama et le poster présentant la biodiversité en Occitanie, avec plus de 15% des téléchargements. Viennent ensuite le schéma présentant la gouvernance de l'ARB, les outils de candidature au dispositif Territoires Engagés pour la Nature ainsi que les indicateurs produits par l'ORB.



L'activité sur les réseaux sociaux s'est également bien développée tout au long de l'année avec près de 6 500 abonnés sur le compte LinkedIn de l'agence à fin décembre, soit 2 000 de plus par rapport à l'année précédente, et une moyenne journalière de près de 7 nouveaux abonnés.

Les abonnés à la page LinkedIn de l'ARB sont présents sur l'ensemble du territoire national et pas uniquement en Occitanie, ce qui permet d'accroître encore sa visibilité. Via ce réseau social, l'agence touche principalement un public professionnel mais aussi les jeunes diplômés, en raison notamment des nombreuses offres d'emploi qui sont relayées. Les principaux secteurs d'activité touchés sont l'environnement et les énergies renouvelables, les services pour l'environnement, l'administration public ainsi que la recherche et l'enseignement supérieur.

L'ARB est également présente sur le réseau Twitter mais avec un nombre d'abonnés moindre, autour de 650.



PERSPECTIVES

L'année 2022 va permettre de poursuivre les travaux engagés autour des « chiffres-clés de la biodiversité en Occitanie », et notamment la finalisation et diffusion des indicateurs naturalistes.

Un travail devrait également être lancé autour des vieilles forêts, qui représentent un enjeu fort sur le territoire régional, en lien avec l'observatoire des forêts de Pyrénées centrales et l'ensemble des acteurs travaillant sur cette thématique.

A la suite de la parution des premiers outils de communication de l'ORB en version numérique, plusieurs exemplaires du Panorama de la biodiversité et du poster seront envoyés aux structures accueillant du public telles que les maisons des réserves naturelles régionales, les parcs naturels ou encore les maisons de région.

Il est également envisagé de réaliser un travail de vulgarisation des indicateurs produits afin d'accroître leur visibilité et faciliter l'appropriation des enjeux de biodiversité par un large public. Ce travail s'intégrera dans l'élaboration de la stratégie de communication de l'agence.

Le groupe de travail sur les milieux marins avec l'ensemble des acteurs concernés pour d'une part réaliser un état des connaissances actuelles et d'autre part faire émerger les enjeux prioritaires devrait être lancé. En fonction des données à disposition, des indicateurs d'état de conservation pourront être envisagés.

En matière de mobilisation citoyenne, l'année 2022 permettra de poursuivre et déployer de nouvelles expérimentations sur l'ensemble du territoire régionale. Une réflexion plus approfondie sur la démarche d'évaluation devra être menée afin de pouvoir tirer un retour d'expérience et d'identifier les freins, leviers, ressorts à activer pour accélérer la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité.

Enfin concernant la communication de l'agence, un nouveau site internet devrait voir le jour afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. La stratégie de communication devrait être finalisée en vue de sa validation par le Conseil d'administration. Il est notamment envisagé d'accentuer la présence de l'ARB sur les réseaux sociaux afin de toucher un public plus large.

Quatre lettres d'informations ont été envoyées au cours de l'année de 2021, présentant les actions mises en œuvre par l'agence mais également les actualités, événements ou publications de ses partenaires. La lettre d'info de l'ARB Occitanie a ainsi continué à s'enrichir de contributions des acteurs du territoire afin de prendre une véritable dimension partenariale.

La lettre d'info de l'ARB Occitanie compte plus de 1 000 abonnés et connaît un vif succès avec un taux d'ouverture autour de 35% et un taux de clic autour de 15%.

Enfin, une réflexion a été engagée pour l'élaboration de la stratégie de communication de l'agence, avec notamment l'appui d'étudiants d'une école de communication de l'agglomération toulousaine qui ont fait des propositions en matière de communication digitale, de slogan ou de visuels.



Lettre d'info n° 8 de l'ARB Occitanie
- octobre 2021 -

Edito



La sortie de crise sanitaire n'aura donc pas été celle que nous espérons toutes et tous au début de l'été. Le retour à la « vie d'avant » se fait plus progressivement qu'attendu. Néanmoins, il est déjà possible de se retrouver plus fréquemment en présentiel, que ce soit en réunions ou lors d'opérations sur le terrain, pour travailler ensemble à une meilleure prise en considération de la biodiversité dans le « monde d'après ».



Site du Boffi

Falaises du Boffi, milieu vivant



Peut-être serez-vous la chance d'observer l'une de ces espèces !

Période de sensibilité

Le site est inscrit au patrimoine naturel de la région Occitanie. Il est classé en zone de protection spéciale (ZPS) de la Directive Oiseaux de l'Union européenne. Le site est géré par le Conservatoire d'espèces animales de France (CEAF) et le Conservatoire d'espèces végétales de France (CEVF).





Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels

01// Le Cycle de «Cafés GENial»

Comme prévu, les « cafés GENiaux » ont débuté en janvier 2021.

Ce nouveau format court, alliant acquisition de connaissance et convivialité, a remporté un franc succès auprès des gestionnaires du réseau d'espaces naturels. Il permet à deux gestionnaires de partager leur expérience sur une thématique donnée auprès des autres gestionnaires tout en laissant un temps d'échange conséquent. Ces moments partagés ont été d'autant plus importants et appréciés en cette année 2021 en partie confinée. La durée de 1h30 permet de ne pas trop empiéter sur les plannings déjà chargés des gestionnaires et tout en favorisant une mise en relation des gestionnaires entre eux sur une thématique commune qui peuvent ensuite être approfondie avec les intervenants.

Au rythme d'un « Café GENial » par mois (exception faite du mois d'août), ce sont onze thématiques variées qui ont été abordées en 2021 :

- Protocoles et suivis communs
- Trame noire
- Erosion littorale et sensibilisation
- Gestion de la fréquentation
- Infrastructures agro environnementales
- Chasse et aires protégées
- Les insectes en Occitanie... des actions pour leur préservation
- Aires protégées et espaces naturels, lieux d'accueil de partage et d'expression du bonheur
- Protocoles et suivis en milieux forestiers
- Implantation des énergies renouvelables et aires protégées
- Faune exotique envahissante en Occitanie

Plus de **200**
gestionnaires ayant participé

Vous pouvez retrouver l'ensemble des replays des « cafés GENiaux » de 2021 et la future programmation sur [notre site internet](#).



02//

Le Groupe de Travail « Espaces naturels et développement local »

Les vidéos-argumentaires en faveur de la biodiversité, élaborées dans le cadre de ce groupe de travail en 2020, ont été finalisées et mises en ligne en juillet 2021.

Ces vidéos visent à présenter de manière humoristique des « idées-reçues » sur la biodiversité, comme par exemple « entre économie et biodiversité il faut choisir », « la biodiversité une histoire de spécialistes » qui sont ensuite déconstruites par une contextualisation de la thématique ainsi que des témoignages d'élus d'Occitanie présentant sur leur vision de la biodiversité et des projets dans lesquels ils l'ont prise en compte.

Chacune des 5 vidéos illustre un des cinq grands défis de la Stratégie régionale pour la Biodiversité en Occitanie : artificialisation des sols ; résilience des milieux naturels ; modèle de développement sans pollution et à faibles impacts ; excellence en faveur de la biodiversité et synergie entre acteurs ; mieux connaître, mieux partager pour mieux agir.

Elles ont pour objectifs de promouvoir la biodiversité auprès des élus locaux de la région. Ces vidéos ont ainsi pu être diffusées à l'occasion de sessions de formation à destination des élus de l'Hérault et enregistrent près de 1200 vues sur notre chaîne You tube.

5

vidéos illustrent les 5 grands défis de la Stratégie régionale de la Biodiversité en Occitanie

près de **1200**

vues sur la chaîne YouTube

03//

Le Groupe de Travail

« Biodiversité et communication »

Un nouveau groupe de travail a été lancé en 2021 au sein du réseau des gestionnaires d'espaces naturels.

L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir à des moyens innovants pour communiquer sur la biodiversité afin d'induire un changement de comportement du grand public dans les espaces naturels. Pour cela l'ARB Occitanie a noué un partenariat avec l'ISCOM, école de publicité et communication basée dans l'agglomération toulousaine. L'idée de travailler avec des professionnels de la communication, et non de la biodiversité, est d'avoir un nouveau regard pour réfléchir aux messages possibles et aux moyens de les transmettre.

Les membres du groupe de travail ont ainsi rédigé un « brief » à destination des étudiants, présentant le réseau des gestionnaires, ses attentes, ses besoins. A partir de celui-ci les étudiants ont élaborés des stratégies, slogans et campagnes de communication pour répondre à notre demande.

Les travaux et slogans les plus pertinents ont été présentés et pour certains retenus par les membres du groupe de travail. La finalisation de cette campagne de communication est prévue en 2022. Celle-ci sera ensuite diffusée via les outils numériques de l'ARB et mise à disposition de l'ensemble du réseau des gestionnaires afin d'être relayée. Les partenaires des gestionnaires (collectivité, asso, etc) pourront également se saisir de cette campagne s'ils le souhaitent. Ainsi, les espaces naturels et aires protégées d'Occitanie bénéficieront d'une communication homogène et originale à l'échelle du réseau.

04//

Le Groupe de Travail

sur le lien entre gestionnaires et chercheurs

La question du lien entre chercheurs et gestionnaires est souvent remontée comme un axe de travail par les membres du réseau. Pour compléter les dynamiques nationales et locales déjà existantes, il a été proposé aux gestionnaires de participer à un groupe de travail sur le sujet. L'objectif est

de constituer un groupe de gestionnaires intéressés pour approfondir cette problématique, et de profiter de la dynamique du programme BiodivOc¹, conduit par des équipes de recherche, pour définir ensemble des actions à mener en région. Ce travail sera poursuivi en 2022, en partenariat étroit avec l'équipe projet BiodivOc.

05//

Ateliers d'échanges d'expériences « Comment construire un dialogue pérenne entre acteurs des sports de nature en milieu rocheux et gestionnaires d'espaces naturels ? »

Le sujet de la gestion des pratiques de sports de nature est fortement ressorti de la part des gestionnaires d'Occitanie au cours des entretiens menés dans le cadre du projet Gestion Adaptative des Aires Protégées comme une véritable problématique de travail. Pour répondre à ce besoin et profiter des dynamiques locales (PNR des Grands Causses, projet Rocanature du CBN PMP) comme nationale (Life Biodiversité dans les Territoires et les Politiques), une journée d'échanges a été coorganisée au mois de juin 2021 sur le territoire du PNR des Grands Causses. Rassemblant des gestionnaires, des acteurs du monde des sports de nature et des représentants des collectivités et de l'Etat, cette journée a permis, au travers de retours d'expériences, d'une visite de terrain et d'ateliers de travail, de se rencontrer, d'échanger, de partager des outils et de faire des propositions pour continuer à travailler ensemble sur cette problématique.



1. Le Défi Clé BiodivOc, dispositif de soutien de la Région Occitanie aux programmes de recherche, vise à développer des recherches fondamentales en écologie et évolution autour du thème général « Dynamique, résilience et gestion de la biodiversité et d'écosystèmes soumis à des pressions environnementales d'origine humaine ».

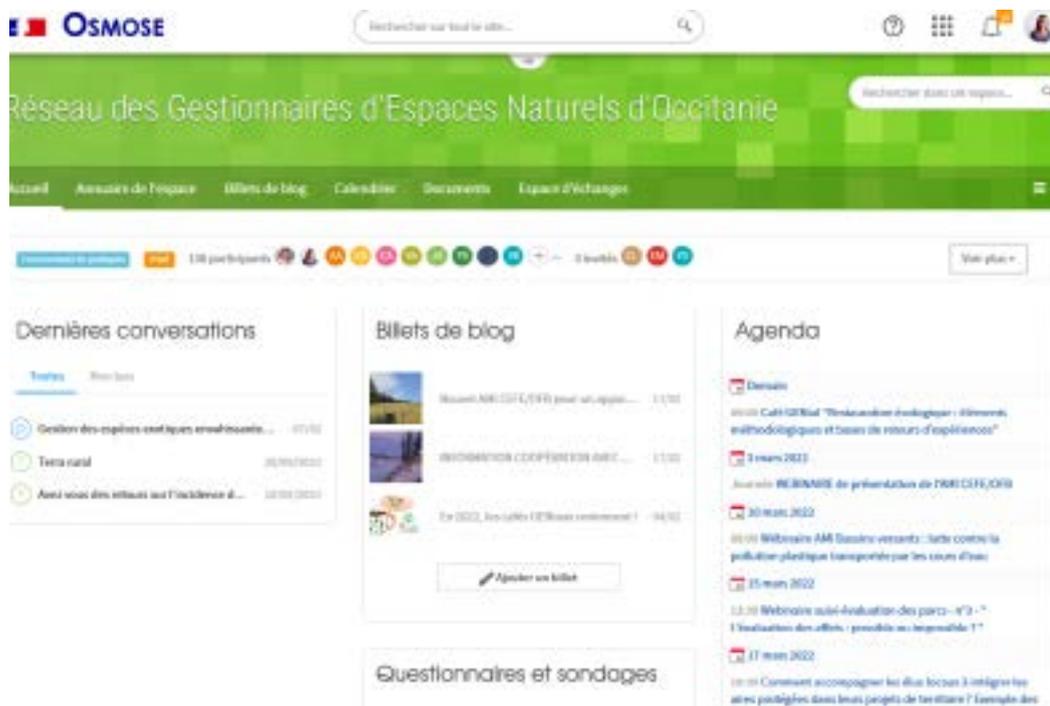
06//

Mise en place d'une plateforme numérique d'échanges et de partage pour le réseau GEN

En 2021, dans le cadre de l'animation du réseau, l'ARB a travaillé à la mise en place d'un espace numérique spécifique au RGEN, afin de répondre à un besoin que les gestionnaires avaient exprimé lors d'une enquête réalisée en 2019.

Cet espace a été rendu accessible dès la fin de l'année 2021 pour qu'un panel de gestionnaires puissent le tester et faire des premiers retours, avant un élargissement à l'ensemble du réseau début 2022.

La plateforme offre de nombreuses possibilités : un annuaire, un calendrier, un espace de partage de documents et un espace d'échange, qui permet de poser directement des questions ou de soumettre des idées à l'ensemble des membres. C'est un espace qui se veut collaboratif, où chacun a la possibilité de contribuer, en ajoutant des documents, des événements, en participant aux échanges. Tout gestionnaire souhaitant rejoindre cet espace peut en faire la demande auprès des animatrices du réseau.

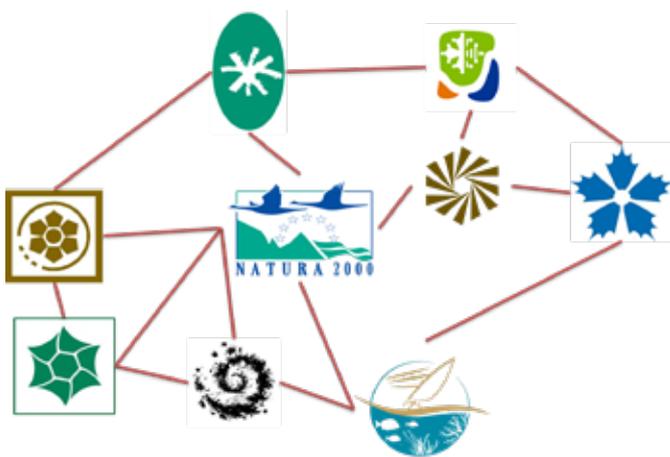


FOCUS

GESTION ADAPTATIVE DES AIRES PROTÉGÉES

Le projet Gestion Adaptative des Aires Protégées, démarré en février 2020 sous l'impulsion de l'OFB, a été clôturé en août 2021. Plusieurs ateliers et groupes de travail ont été menés pour alimenter le projet en lien étroit avec l'animation du réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels. Un rapport de la mission a été produit ainsi qu'une restitution en présence des partenaires du projet. Cette restitution a aussi été l'occasion de faire le lien avec le projet Life « Strategic Nature » en cours d'écriture par l'OFB.

Ce travail a aussi été reconnu pour contribuer à l'écriture du plan d'action pour les aires protégées d'Occitanie. Ce plan d'action, porté par la DREAL et la Région Occitanie, reçoit un appui de l'ARB pour la phase de concertation et d'écriture, qui a commencé en septembre 2021 et devrait se poursuivre jusqu'en octobre 2022.



PERSPECTIVES

L'animation du réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels sera poursuivie en 2022 et amplifiée avec le développement de nouveaux formats comme des webinaires « formation » qui feront appel à des intervenants extérieurs, ciblés sur les thématiques spécifiques identifiées par les membres du réseau.

Les travaux sur la communication devraient permettre le lancement de la campagne en 2022 dans un premier temps sous forme numérique.

Le cycle de webinaires « Cafés GENiaux » sera poursuivi ainsi que les ateliers d'échanges d'expérience.

Pour répondre à la demande importante des gestionnaires, l'atelier de travail sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification sera également reconduit.

En appui à la Région Occitanie et aux services de l'Etat, l'ARB interviendra dans le cadre de la territorialisation de la Stratégie Nationale sur les Aires Protégées, notamment en vue de la rédaction du plan d'actions 2022-2024.

Enfin, le Forum des acteurs de l'ARB devrait être réuni à l'occasion du salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité prévu à l'automne 2022 à Montpellier.



PILIER 3

Accompagnement

des porteurs
de projets



8

C'est le nombre d'appels à projets, à manifestation d'intérêt, à candidatures, lancés par les membres du comité des financeurs, auxquels l'ARB a contribué.



01// Autonomisation des acteurs

Le comité des financeurs de la biodiversité en Occitanie

La dimension partenariale des actions de l'ARB est primordiale pour accompagner les porteurs de projets. Depuis la signature en 2019 d'un protocole de partenariat entre les financeurs régionaux de la biodiversité d'Occitanie, l'ARB anime le comité des financeurs, dont les travaux visent la mise en cohérence des financements et l'information ainsi que la contribution mutuelle aux dispositifs des uns et des autres.

Le recueil des données chiffrées sur les financements favorables à la biodiversité réalisé en 2021 a permis d'analyser un panorama des dispositifs existants. Des éléments ont notamment été apportés sur le montant global des aides dédiées à la biodiversité, leur répartition par type de milieu, la durée et les périodes de lancement des appels à projets, etc.

En complément, une méthode a été élaborée pour affiner ces données au cours de l'année 2022 afin de suivre les évolutions dans le temps.

Les séances de travail relatif au budget « plan de relance » destiné à des projets de restauration écologique a abouti au ciblage de projets éligibles et au partage d'informations, entre financeurs, autour de 64 projets candidats.

Des palettes végétales pour l'Occitanie

Suite aux travaux engagés en 2020 à l'échelle nationale par les porteurs de la marque « Végétal local », qui ont permis d'établir une méthodologie pour la réalisation de listes d'espèces locales, un travail partenarial a été lancé en mars 2021 par l'ARB Occitanie pour développer un outil d'information sur les palettes végétales en Occitanie.

Sont associées à ce projet l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Région Occitanie, les animateurs de la marque « Végétal local », le Conservatoire botanique national (CBN) des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ainsi que celui de Méditerranée, les représentants de l'Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre (AFAHC) d'Occitanie, les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Occitanie, l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE).

Après avoir échangé sur les objectifs et attentes, consignés dans une note de cadrage, les travaux du comité de rédaction ont pu débuter à la fin du premier semestre 2021. Sont ressortis des premiers échanges une délimitation de la région en plusieurs zones biogéographiques correspondant aux régions d'origine définies par Végétal Local. Une palette sera donc proposée pour chacune de ces zones. Le travail s'est concentré sur la construction des listes d'espèces mais également sur la définition des éléments de pédagogie à porter en complément de la mise en disposition de ces listes. En effet, le besoin de partage des messages sur l'intérêt de « planter local » a fait consensus. L'outil qui sera mis à disposition comprendra donc une partie introductive pédagogique et les listes d'espèces organisées par zone biogéographique.

Parallèlement l'ARB a mené une série d'entretiens auprès des utilisateurs potentiels de l'outil (collectivités gestionnaires d'espaces verts, aménageurs, paysagistes, bureau d'études naturaliste, chercheurs) afin de confirmer le besoin et avoir une connaissance plus précise de leurs attentes. L'ensemble des informations recueillies ont permis d'alimenter les réflexions des membres du comité de rédaction.

Toujours en cours, ces travaux ont vocation à se prolonger sur l'année 2022 avec comme objectif, la production d'un guide qui aura vocation à compléter, appuyer le travail de conseil sur la plantation d'essences locales assuré par les acteurs locaux tels que les associations de planteurs de haies.

La pollution lumineuse en Occitanie

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB) d'Occitanie, l'ARB s'est mobilisée auprès du service biodiversité et territoire de la Région pour l'accompagner dans sa réflexion concernant la lutte contre la pollution lumineuse.

L'ARB s'est ainsi positionnée comme « accélérateur de projet » auprès des services de la Région qui a produit des cartes de pollution lumineuse et trames noires sur l'ensemble du territoire régional. L'ensemble de ces productions a été présenté lors d'une journée Régionale le 4 octobre 2021. L'ARB est intervenue pour mettre en avant les interactions avec l'Observatoire Régional de la Biodiversité et le développement d'indicateurs spécifiques au suivi de la pollution lumineuse et trames noires. En complément, l'agence a présenté les bases de la constitution d'un groupe de travail régional visant à accélérer l'extinction de l'éclairage public par les communes d'Occitanie.

Pour construire ce groupe de travail, dont le lancement doit avoir lieu au 1er trimestre 2022, une remontée des besoins a été réalisée lors d'un atelier, au cours de la « journée d'échange régionale trame noire » organisée par Nature En Occitanie, France Nature Environnement et l'Union Régionale des CPIE le 9 décembre 2021. Les échanges issus de cet atelier ont permis de s'interroger collectivement sur la production de documents de communication régionaux à destination des élus, mais aussi de proposer une répartition géographique de binômes/trinômes « énergétique », « naturaliste » voire « astronome », pour accompagner les élus dans leur démarche d'extinction.

De manière plus générale, l'ARB a été sollicité pour intervenir sur la thématique de la pollution lumineuse à l'occasion 3 webinaires (GEN / Toten / Soleval) afin de présenter les effets de l'éclairage sur la biodiversité et mettre en avant les outils cartographiques développés par la Région Occitanie.



L'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

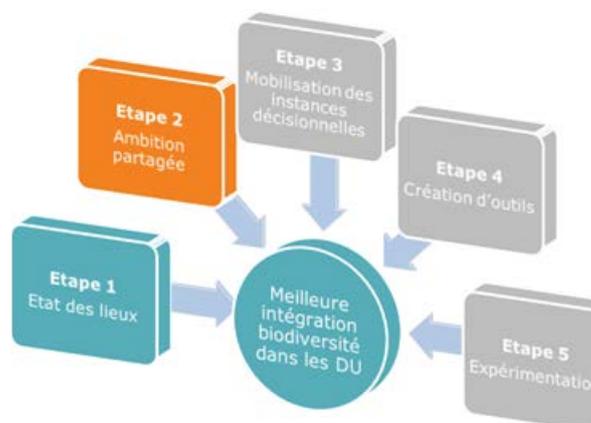
Suite à l'étude réalisée en 2020 sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification territoriale, un travail de communication a été réalisé en 2021 pour partager les résultats obtenus. Une vidéo de présentation, une plaquette synthétisant les principaux enseignements de l'étude et un communiqué de presse ont ainsi été réalisés. Ces éléments sont disponibles sur une page dédiée du site internet de l'ARB.

Pour relayer l'information auprès des acteurs cibles, plusieurs présentations des résultats ont eu lieu. La première s'est déroulée lors du Conseil d'administration de l'ARB, puis à l'occasion du Comité Régional de la Biodiversité (CRB). Deux événements dédiés ont par ailleurs été organisés en visio-conférence l'un auprès des structures porteuses de Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) en avril 2021, puis auprès d'un public plus élargi à la fin du mois de mai. Plus de 80 personnes se sont inscrites pour participer à ces deux webinaires de restitution. Une présentation des travaux au niveau national a également été faite dans le cadre d'un colloque porté par le Ministère de la Transition Ecologique – sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative- sur « Solutions fondées sur la Nature et politiques publiques » le 15 juin 2021.



Suite à cette étape de diffusion des résultats, l'ARB, en lien avec le comité de suivi de l'étude, a engagé un travail de réflexion via l'organisation de groupes de travail regroupant l'ensemble des acteurs impliqués autour du volet « biodiversité » des documents de planification. Un groupe de plus de 20 personnes représentant les services instructeurs, les collectivités, les bureaux d'études, les associations, les organismes de la recherche a ainsi été mobilisé.

Réunis sur deux jours constitutifs (25 et 26 novembre 2021), ces acteurs ont pu s'exprimer sur leur vision d'une l'intégration optimale de la biodiversité dans les différentes parties qui composent un document de planification. En s'extrayant des contraintes techniques, budgétaires et juridiques, les échanges ont permis de recueillir de très nombreuses idées. Une fois analysées et synthétisées celles-ci seront approfondies dans le but sera de définir collectivement un niveau d'exigence minimum qui pourrait être attendu en Occitanie, et d'y associer les pré-requis nécessaires tant en termes techniques, humains ou financiers.



Ces travaux s'inscrivent dans une stratégie à moyen terme construite en plusieurs étapes :

- Objectivation de la situation en Occitanie (état des lieux réalisé en 2020).
- Définition d'une ambition partagée (travail en cours et poursuite en 2022).
- Partage du résultat des travaux collectifs et mobilisation des instances décisionnelles (fin 2022/début 2023).
- Création d'outils (2023-2024).
- Expérimentation auprès de quelques territoires (à partir de 2024).



Animation du groupe de travail « planification et biodiversité » à Lézignan Corbières

L'intégration de la biodiversité dans les opérations d'aménagement et bâtiments

Le volet « biodiversité » des labels QDO et BDO

Initié en 2020, les travaux menés avec Envirobat se sont poursuivis en 2021 avec une participation active de l'ARB à la construction du volet « biodiversité » des au sein des labels Quartier Durable Occitanie (QDO) et Bâtiment Durable Occitanie (BDO).

Durant cette année le travail sur le label QDO a porté essentiellement sur la participation au Comité de Validation Scientifique et Technique (CVST) afin d'analyser les candidatures des accompagnateurs QDO et participer à une première commission d'évaluation.

En ce qui concerne le label BDO, la participation à des groupes de travail autour des « pré-requis » et « critères » a été plus soutenue à la fin du 1er semestre 2021. Suite à cela, l'ARB a mené un travail complémentaire de définition des critères qui est toujours en cours. Une première version du volet « biodiversité » sera versée à Envirobat en début d'année 2022 pour faire évoluer le référentiel BDO.

La participation au Plan Bâtiment Durable Occitanie (PBDO) et au dispositif Nowatt

L'ARB a participé aux réflexions de la communauté d'acteurs initiée par PBDO sur le sujet de l'urbanisme circulaire afin de porter le sujet de la biodiversité dans les opérations de restructuration urbaine, de rénovation des bâtiments, etc.

L'ARB a par ailleurs été mobilisée pour faire le lien entre des entreprises porteuses de solutions innovantes en matière de biodiversité, notamment afin qu'elles puissent occuper un espace du stand PBDO dans le cadre du salon Energaïa.

Concernant le dispositif Nowatt, l'ARB a été sollicitée au cours du 1er semestre 2021 pour participer aux échanges sur l'évolution et l'audit concernant ce dispositif porté par la Région Occitanie. La participation à plusieurs comités techniques et réunions dédiées au volet « biodiversité » a permis de faire émerger le besoin de mettre en avant ce sujet dans le futur dispositif qui sera développé par la Région.



Montpellier - parc de la Lironde - plantation d'arbres

02// Développement des compétences

Malgré le contexte de crise sanitaire qui s'est poursuivi en 2021, plusieurs interventions et sessions de formation ont pu être mises en place, à distance ou en présentiel, à destination de professionnels de l'aménagement, d'étudiants et scolaires ou encore des élus locaux.

Un travail de recensement de l'offre de formation en matière de biodiversité sur le territoire régional a également été engagé afin de rendre cette offre plus lisible et plus facilement accessible.

Les webinaires

A la demande d'AD'OCC, de l'ARAC et de la Direction Aménagement Foncier et Urbanisme (DAFU) de la Région, l'ARB, en lien avec le service biodiversité et territoires de la Région Occitanie, a développé un cycle de webinaires à destination des maîtres d'ouvrages en charge de l'aménagement de zones d'activités économiques. Cette suite de webinaires intitulée « Biodiversité et parcs d'activités : dérisquer son foncier pour mieux accueillir les entreprises » a connu un franc succès avec des retours très positifs des participants.

Un premier webinaire portant sur le volet « connaître avant d'agir » a été présenté à deux reprises en avril (24 structures inscrites, 33 participants) puis au mois de septembre (15 participants).

Webinaire visible sur la chaîne Youtube d'AD'OCC :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZTEh4qSQH5o>

Le deuxième webinaire a eu lieu dans le courant du mois de novembre 2021 (35 personnes inscrites, 28 participants) et s'est concentré sur la présentation du volet « évaluer, s'adapter, modifier en phase de conception de projet ».

Webinaire visible sur la chaîne Youtube d'AD'OCC :

https://www.youtube.com/watch?v=v0_83UnwpJc

Deux autres webinaires viendront compléter et conclure cette « série » dans le courant de l'année 2022.

En fin d'année 2021, l'ARB a lancé un cycle de webinaires pour mettre en avant des outils portés en propre ou par des partenaires. Le premier webinaire s'est tenu en partenariat avec la DREAL Occitanie fin novembre 2021 afin de présenter le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) d'Occitanie. Cet événement a été largement suivi et apprécié avec 160 inscriptions et 94 personnes ayant effectivement participé.

Fort de ce succès, plusieurs webinaires sont d'ores et déjà programmés en 2022 avec notamment la présentation de l'outil Bioccitanie par la Région, puis de l'ORB par l'ARB.



La formation des élus locaux

Un cycle de formations sur la transition écologique a été mené en octobre 2021 auprès des élus de l'Hérault dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux (CFMEL).

Quatre sessions d'une demi-journée chacune, et réparties sur l'ensemble du territoire héraultais, ont ainsi été proposées aux élus. Ces sessions ont permis aux participants d'appréhender le concept et les enjeux de biodiversité, en lien avec quatre thématiques :

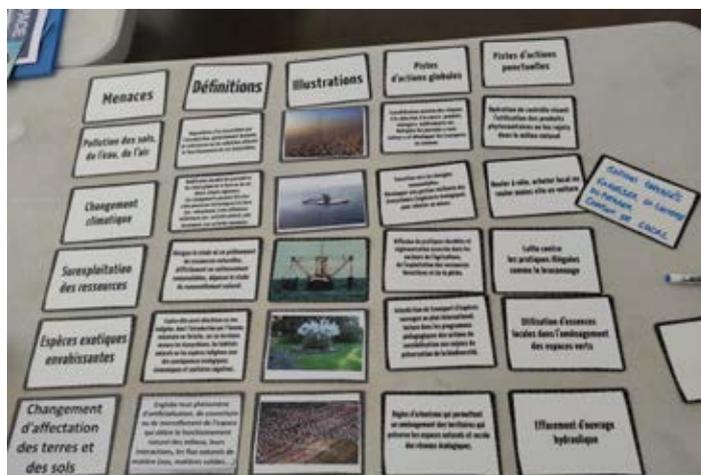
- Concilier aménagement et urbanisation avec biodiversité,
- Adapter les activités agricoles au changement climatique : la biodiversité, un atout,
- Dynamiser l'attractivité économique en s'appuyant sur la biodiversité,
- Prévenir les risques naturels : les solutions sont dans la nature

Ce cycle de formations, qui a permis de réunir près d'une quarantaine d'élus, a été particulièrement appréciée du fait de son caractère très interactif et de la qualité des échanges.

Un nouveau cycle de formations devrait être proposé en 2022 dans le cadre du partenariat avec le CFMEL.



Formation des élus de l'Hérault



Le recensement de l'offre de formation

Un travail de recensement et de valorisation de l'offre de formation en matière de biodiversité a été engagé en 2021, dans le cadre d'un stage de master 2.

Ces travaux ont visé à la fois l'offre de formation initiale et l'offre de formation professionnelle dans le domaine de l'écologie et de la biodiversité, mais également dans des domaines où les interactions sont fortes avec les enjeux de biodiversité, comme l'aménagement ou l'agriculture.

Près de 50 parcours de formation initiale et plus de 60 parcours de formation professionnelle ont ainsi pu être identifiés sur l'ensemble du territoire régional. Ces parcours sont dispensés par une vingtaine d'organismes de formation.

Au-delà du travail de recensement, une analyse, non exhaustive, des besoins en formation a été réalisée à partir de retours issus de différents réseaux comme le réseau des Gestionnaires d'Espaces naturels, les Territoires Engagés pour la Nature ou encore la Communauté Régionale Eviter-Réduire-Compenser.

Les résultats de ces travaux ont ainsi pu être versés à l'étude prospective sur les métiers de demain pour la biodiversité en Occitanie, pilotée par la Citée de l'Economie et des Métiers de Demain, en partenariat avec l'ARB.

Ces résultats ont également été présentés à l'occasion de deux journées d'information sur les métiers de la biodiversité, qui se sont tenues en septembre 2021 dans les Maisons de l'Orientation de Toulouse et de Montpellier. Ces journées ont été co-organisées par l'ARB, qui a pu à la fois intervenir sur les enjeux de biodiversité et faire témoigner ses partenaires sur les métiers de la biodiversité auprès d'un public scolaire d'une part et de demandeurs d'emplois d'autre part.

Enfin, l'ARB a contribué auprès de la Direction Emploi-Formation de la Région à l'analyse des dossiers de candidature dans le cadre de l'appel à projet infos-métiers, qui vise à déployer des actions d'information sur les métiers en Occitanie à la fois auprès du public scolaire et de demandeurs d'emplois.



03//Appui et conseil aux porteurs de projets

Les interventions de l'agence auprès des porteurs de projets sont de natures différentes et vont de la simple information ou mise en relation à des conseils pour le montage technique et/ou financier des projets. Un premier contact et l'appui à la définition d'un projet en faveur de la biodiversité peut donc déboucher sur un accompagnement plus concret et précis de la part de l'ARB. L'accompagnement collectif est largement privilégié mais des appuis dans le cadre de projets spécifiques sont fournis ponctuellement, ce qui permet à l'ARB de toujours garder un ancrage territorial.

En 2021, 74 porteurs de projets (communes, intercommunalités, syndicats, Région, socio-professionnels, etc.) ont ainsi bénéficié de l'appui de l'ARB dans le cadre de son accompagnement au fil de l'eau. 21 d'entre elles nécessitaient une information simple et 47 un accompagnement plus poussé.

Un accompagnement plus spécifique sur le sujet de la Trame Verte et Bleue a été maintenu au travers du suivi et/ou de l'intervention auprès de certains projets/territoires comme la commune de Blagnac, le suivi des travaux sur les liaisons de circulation sur le secteur Nord de Toulouse Métropole ou encore la participation au comité technique du projet Via-Fauna porté par la Fédération Régionale de Chasse.

L'ARB a également accompagné 36 collectivités pour faire émerger des projets en vue de la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) et d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), aux côtés de l'OFB. En complément de cet accompagnement, le travail sur le terrain des têtes de réseaux régionaux, en particulier Nature En Occitanie, le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, a permis d'aboutir pour 2021 à 26 candidatures de collectivités à la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature » parmi lesquelles 19 lauréats.

L'ARB a maintenu son appui technique au service Biodiversité & Territoires (SBT) de la Région pour la rédaction des avis sur la prise en compte de la biodiversité dans des projets de SCoT arrêtés. Cette année, seul le SCoT du Pays Cœur d'Hérault a sollicité un avis sur son Document d'Orientations et d'Objectifs. L'agence a également appuyé le SBT dans l'organisation et l'animation d'une « formation express » des agents de la Direction de la Transition Ecologique et Energétique sur l'analyse de SCoT dans le cadre de la rédaction d'avis au titre de Personne Publique Associée. Cette formation s'est tenue début octobre 2021 et a réuni 10 agents.

Concernant le volet littoral, l'ARB a été mobilisée sur les travaux de la Mission Littoral animés par la Direction de la Mer de la Région Occitanie. Ce fut l'occasion pour l'agence d'apporter son expertise spécifique sur le milieu marin et littoral notamment dans les réflexions menées sur l'aménagement du littoral face au changement climatique.

Toujours sur le volet littoral, l'ARB a été sollicitée par l'ADENA dans le cadre d'un projet de gestion adaptée des roselières littorales méditerranéennes dans un contexte de changement global. L'agence s'est alors positionnée comme un partenaire privilégié de ce projet et est donc partie prenante du comité de pilotage. Ce partenariat se développera notamment en 2022 via un apport d'expertise sur l'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale, des liens à développer avec l'ORB et la dynamique de réseaux des gestionnaires d'espaces naturels mais aussi l'animation régionale du projet ARTISAN.



Enfin, en lien avec l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature », l'ARB a co-organisé avec le Cerema trois webinaires pour permettre aux collectivités de mieux connaître les acteurs à solliciter pour mener à bien leurs projets mais aussi, pour réfléchir collectivement à des méthodes d'intégration de la biodiversité dans les projets.

Un webinaire, sous forme de conférence, avec l'Union des Professionnels du Génie Ecologique (UPGE), ouverts à tous les candidats TEN, a ainsi pu leur faire découvrir le métier et le rôle d'un écologue.

Deux autres webinaires, sous forme d'ateliers cette fois, avec les lauréats TEN, ont permis de travailler en petits groupes pour produire in fine des outils pratiques, relatifs à la trame verte et bleue pour le premier, et à la mobilisation citoyenne dans le cadre d'un projet de nature en ville, pour le second.

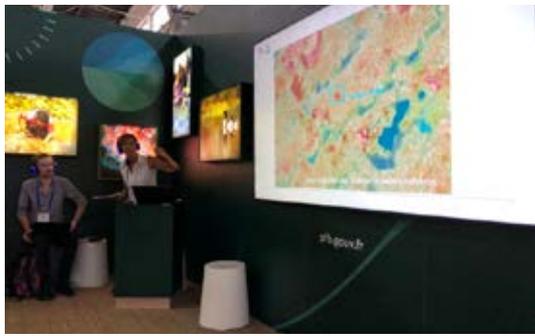


L'ARB participe également au comité scientifique et technique du concours Capitale Française de la Biodiversité, qui récompense chaque année, par catégorie de collectivité, des projets exemplaires mis en œuvre, pour un thème donné. Les candidats ont concouru autour du thème « Eau et Biodiversité ». Côté Occitanie, deux collectivités ont passé les premières sélections et ont fait l'objet de visites de terrain pour analyser la qualité des actions réalisées : Albi (catégorie ville moyenne) et Sète Agglo (catégorie intercommunalité). L'ARB a contribué aux visites et aux jurys de sélection. Malheureusement elles n'ont pas été retenues pour cette session 2021.

Des temps forts à souligner



- La remise des trophées et des diplômes TEN 2020 s'est faite au mois de juin, en présentiel, et dans les locaux des services départementaux de l'OFB, avec qui l'ARB a organisé des temps d'échanges avec les 32 collectivités (sur 37 lauréats) qui ont fait le déplacement. Dans le respect des consignes sanitaires, ces temps de partage ont permis discussions et rencontres conviviales et la découverte des initiatives des collectivités en matière de prise en compte de la biodiversité.



- Du 3 au 11 septembre 2021, s'est tenu le congrès Mondial de la Nature à Marseille, qui a été l'occasion de valoriser les TEN d'Occitanie, et notamment les communes d'Albi et de Tournefeuille. Ces deux territoires ont pu partager avec d'autres collectivités présentes leurs engagements en faveur de la biodiversité.

- Au cours de la première quinzaine d'octobre 2021, 6 collectivités lauréates à la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature, édition 2020 et 2019, ont été mises en avant sur les réseaux sociaux afin de présenter et faire connaître comment leurs engagements se sont transformés en la mise en œuvre d'actions sur le terrain.



- Le projet de désimperméabilisation d'un complexe scolaire et sportif de Tournefeuille a également été mis en avant lors d'une table ronde sur les solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature, lors du salon des Maires qui a eu lieu du 22 au



- Début novembre 2021, à Sénart (77) et en distanciel, se sont tenues les Assises Nationales de la Biodiversité. Ce format a facilité la mise en valeur d'initiatives de toute la France dans le cadre d'un atelier sur les Territoires Engagés pour la Nature. La commune de Castanet-Tolosan, TEN 2020, a ainsi présenté son projet d'optimisation de l'éclairage public et d'extinction lumineuse vers une trame noire en faveur de la biodiversité nocturne.



Contribution à la démarche Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

L'ARB a poursuivi, cette année, son implication dans différents travaux nationaux ou de recherche :

- d'une part le suivi du projet Pogéis porté par l'OFB qui vise à développer un outil d'identification des sites à fort potentiel de gain écologique.
- d'autre part, une participation à divers travaux de recherche via des comités de thèse ou des projets de recherche spécifiques tels que COMPAG, CANAQUAT, ERC et TVB.

Les travaux engagés en 2020 pour la Communauté CRERCO ont été finalisés :

- réalisation d'une enquête sur les besoins en formation auprès des membres de la CRERCO,
- participation au groupe de travail « ERC et agriculture » et aux réflexions lancées sur la structuration d'un observatoire ERC.

Suite à des divergences de partage des objectifs et des rôles de chacun, l'implication de l'ARB dans la dynamique de travail de la CRERCO a été mise en suspend par la Présidence en milieu d'année jusqu'aux nouvelles élections de la gouvernance de l'ARB. Un positionnement sera donc à redéfinir pour l'année 2022 par rapport à cette dynamique régionale même si les agents mobilisés sur le sujet de l'ERC maintiennent leur implication sur la thématique. On peut citer notamment les travaux engagés sur l'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale. Ces réflexions (cf. partie « autonomisation des acteurs » plus haut) portées depuis 2020 contribuent indirectement à alimenter le sujet de l'ERC à l'échelle de la planification pour la démarche régionale.

FOCUS



Action phare du Plan National Biodiversité, « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) est le programme d'engagement des collectivités au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et des Stratégies régionales pour la Biodiversité. Ce programme vise à reconnaître les communes, communautés de communes, agglomérations et métropoles, dont les engagements traduisent une démarche de progrès en faveur de la biodiversité.

En Occitanie, le programme TEN, mis en œuvre depuis son lancement en 2019, continue d'être piloté par un collectif régional constitué par les services de l'État (DREAL), la Région Occitanie, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et des agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse. L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie en a assuré le déploiement sur le territoire régional en 2021.

Avec ses partenaires, l'ARB s'est attachée à promouvoir un dispositif cohérent avec la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB) votée en mars 2020 par la Région Occitanie. Il est en effet attendu que les dynamiques et les engagements des candidats visent les objectifs suivants :

- s'organiser et établir des partenariats,
- maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques,
- intégrer la biodiversité dans l'aménagement,
- connaître et mobiliser autour de la biodiversité.

La restauration d'espaces naturels et la renaturation des milieux à travers une meilleure intégration de la nature en ville via la végétalisation, la gestion des espaces verts ou encore la désimperméabilisation des sols, sont autant d'actions qui ont été particulièrement mises en avant par les collectivités lauréates de cette édition TEN 2021. De plus et comme depuis le lancement du programme TEN en Occitanie, un point commun rassemble les lauréats : l'effort de mobilisation des acteurs des territoires, dont les citoyens, qui accompagne la quasi-totalité des engagements en faveur de la biodiversité.

82

Collectivités, aussi bien de très petites communes de moins de 100 habitants que des grandes agglomérations, constituent ainsi la communauté des Territoires Engagés pour la Nature en Occitanie.

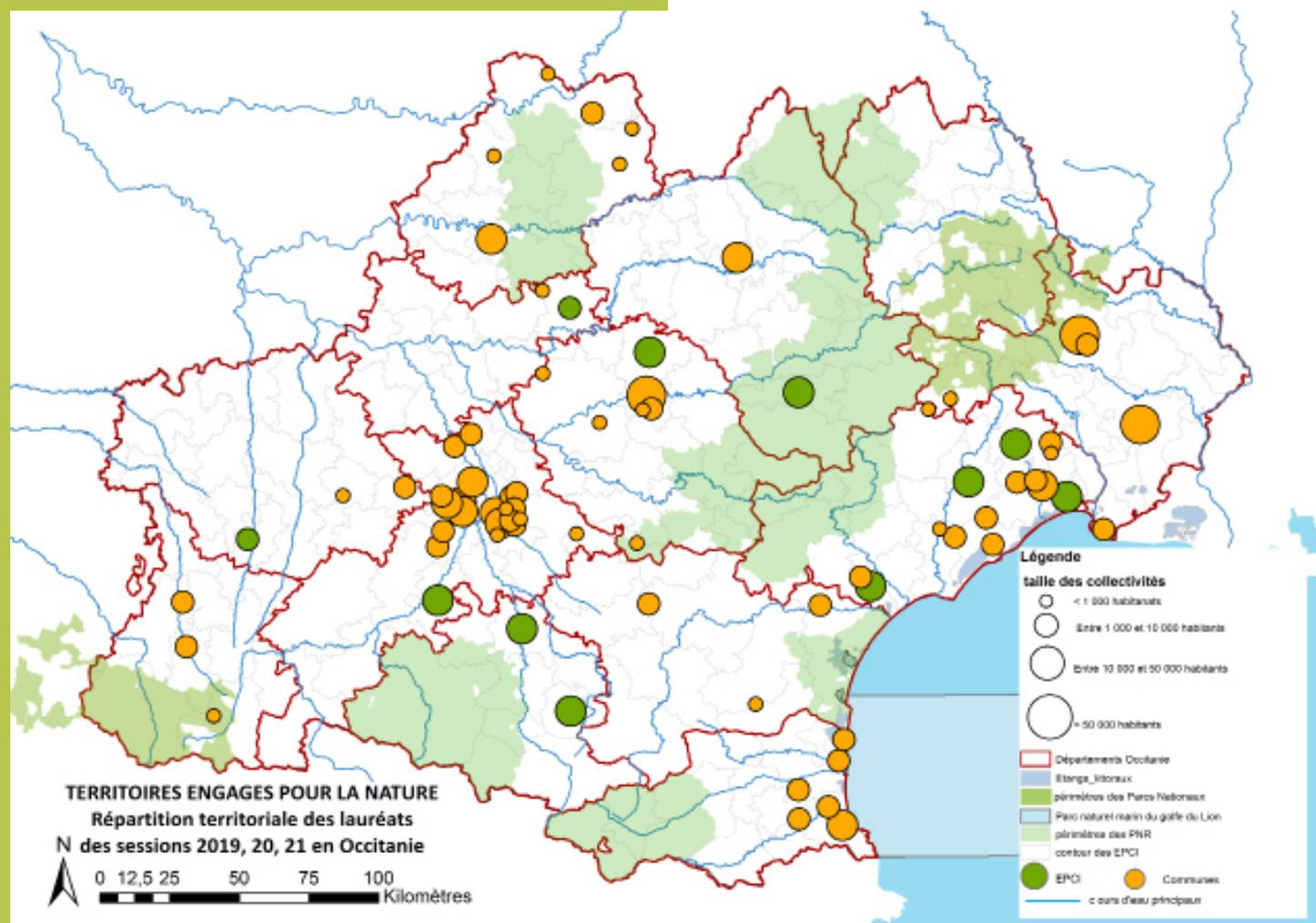
246

C'est le nombre de projets d'engagement des collectivités lauréates « Territoires Engagés pour la Nature », qui ont fait l'objet d'une délibération par les conseils municipaux ou communautaires des dites collectivités.

L'ARB partage cette expérience au sein du réseau des référents régionaux TEN animé par l'OFB à l'échelle nationale, notamment en participants à des ateliers et groupe de travail, concentrés en 2021 sur le suivi-évaluation et le design d'un club des engagés.

19

Collectivités ont été reconnues « Territoire Engagé pour la Nature » en Occitanie en 2021.



FOCUS

LIFE ARTISAN



Depuis début septembre 2020, l'ARB Occitanie anime le déploiement régional du projet Life intégré ARTISAN dont l'objectif est d'accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature. Ces solutions, visant un gain net pour la biodiversité, s'appuient sur les écosystèmes naturels qui, lorsqu'ils sont préservés, gérés durablement et/ou restaurés, jouent un rôle fondamental dans l'adaptation au changement climatique.

Après la phase de lancement du projet en 2020, l'année 2021 a été celle de la mise en musique de l'animation régionale autour d'un objectif ambitieux : généraliser le recours, en première intention, aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) en Occitanie d'ici fin 2025. Pour cela l'animation s'est structurée autour de 3 sous-objectifs :

1. Favoriser la mise à l'agenda des SafN
2. Faire connaître les SafN et leurs multiples bénéfices
3. Appuyer les porteurs de projet dans la prise en compte des SafN

Concernant le premier sous-objectif, l'année 2021 a vu naître une dynamique régionale collective à travers le lancement, par la Présidente de l'ARB Occitanie le 13 avril 2021, du Groupe de Travail sur les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature en Occitanie (GT SafN Occitanie). Le GT est composé de la Région Occitanie, la Direction Régionale de l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la DREAL, la DRAAF, l'ADEME, le Cerema, le Conseil Départemental du Gers ainsi que le Conseil Départemental de l'Hérault.

Cette première réunion de lancement a été dédiée à la rencontre des membres du GT, à l'introduction du contexte régional face au changement climatique – par le RECO (Réseau d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie) – ainsi qu'à la présentation de l'intérêt des Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique. Par la suite, les quatre réunions qui ont suivi en 2021 ont été dédiées à l'identification de pistes d'actions concrètes pour généraliser le recours aux SafN en Occitanie.

Ces réflexions ont permis de rassembler, fin 2021, les membres du GT autour d'un plan d'action commun favorisant le partage d'information et l'identification de synergies à créer en faveur des SafN. 2022 sera l'année de la mise en œuvre opérationnelle de ce document de travail interne au GT dont l'une des premières actions vise à mobiliser les élus en faveur de la généralisation du recours aux SafN.

Concernant le deuxième sous-objectif, l'une des réalisations de l'année écoulée fut de constituer un réseau d'acteurs moteurs ou intéressés par le sujet des SafN, de recueillir leur perception sur les freins et leviers à la mise en œuvre de ces solutions en Occitanie ainsi que d'apporter du contenu favorisant leur sensibilisation à ce sujet. Pour ce faire, une demi-journée technique sur les SafN a notamment été organisée le 21 juin 2021 et structurée autour d'atelier d'échanges par milieux impactés par le changement climatique. Les apports, lors de ces échanges, ont notamment permis de nourrir le plan d'action du GT SafN.

Parallèlement, au-delà de plusieurs interventions dans des réseaux régionaux existants, un Flash Info SafN (veille à la croisée des chemins entre les enjeux climat et biodiversité) a été créé et le premier numéro envoyé au réseau en septembre dernier.

Enfin, concernant le troisième et dernier sous-objectif, l'année 2021 a été centrée sur la connaissance des dynamiques régionales et l'identification de sites inspirants ayant mis en œuvre des Solutions fondées sur la Nature dans une logique d'adaptation. Ces premiers éléments, alimentés au fil de l'eau et nourris de plusieurs visites de sites, permettront en 2022 la réalisation de fiches de retours d'expériences. De même, les dynamiques portées dans le cadre d'ARTISAN par Solagro et le PNR des Pyrénées Ariégeoises – l'un sur le volet agricole et l'autre sur le volet forestier – sont également suivies pour favoriser la diffusion d'information et la valorisation de ces actions inspirantes concrètes.



En 2021, l'animation régionale ARTISAN c'est, entre autres :

10

structures investies dans le GT SafN Occitanie

4

réunions du GT SafN Occitanie

1

plan d'action commun au GT SafN Occitanie

7

interventions réalisées pour faire connaître les SAFN et leur intérêt pour s'adapter au changement climatique et leurs multiples autres bénéfices

230

abonnés au Flash Info SafN

5

visites de terrain réalisées

QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION D'ADAPTATION FONDÉE SUR LA NATURE ?

Pour rappel, les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité". Certaines d'entre-elles permettent plus spécifiquement de répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique de nos sociétés : on parle alors de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN).



Figure 2 : Les Solutions fondées sur la Nature représentent un concept englobant diverses approches fondées sur les écosystèmes⁹⁸

© UICN

Défis sociétaux



Changement climatique



Réduction des risques naturels



Sécurité alimentaire



Santé humaine



Approvisionnement en eau



Développement socio-économique

FOCUS

MISSION BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE EN OCCITANIE

Pour agir davantage envers les entreprises sur le sujet de la biodiversité, l'OFB et la Région Occitanie ont souhaité expérimenter, à l'échelle du territoire régional, une démarche de mobilisation renforcée des acteurs économiques en faveur de la biodiversité.

L'ARB assure le déploiement de cette mission dont l'objectif est de structurer une offre d'accompagnement des entreprises pour qu'elles intègrent la biodiversité dans leurs sites d'implantation, leur chaîne de valeur et auprès des personnels.

C'est au sein d'une équipe projet OFB-Région-ARB que s'organise la mission dite BEO : Biodiversité et Economie en Occitanie. L'ARB a donc accueilli le 1er octobre 2021 Marie Deguillon, en tant que chargée de mission biodiversité et économie.

Le premier Comité de pilotage a eu lieu le 6 décembre 2021. Il a permis de valider la cible finale de la mission, à savoir les entreprises. Pour leur mobilisation, l'ARB animera un groupe de travail constitué de partenaires régionaux de la biodiversité, qui a vocation contribuer à une cartographie des acteurs, à recueillir et analyser les données relatives aux dispositifs d'accompagnement des entreprises ainsi que de bâtir un réseau des acteurs de l'accompagnement, avec des projets et outils destinés à animer ce réseau, autour du sujet de la biodiversité.

En parallèle, la mission a pour but de faire rayonner les enjeux de biodiversité à différentes échelles. Pour 2022, il est prévu à ce titre d'intégrer des groupes de travail relatifs à la révision du schéma régional emploi et croissance, d'organiser des événements dédiés, mais aussi de promouvoir le programme Entreprises Engagées pour la Nature qui vise à reconnaître des entreprises qui s'engagent dans un programme d'action en faveur de la biodiversité.

La perspective de cette mission est d'inscrire dans la durée l'accompagnement des entreprises à la prise en compte de la biodiversité.



PERSPECTIVES

L'année 2021 verra se poursuivre des projets ralentis en raison des confinements successifs de 2020 mais également se développer des actions structurantes pour l'accompagnement des acteurs :

Les groupes de travail constitués au cours de l'année écoulée vont se lancer dans la production d'outils notamment pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.

L'animation du Comité des financeurs visera à mieux connaître les dispositifs d'aides régionaux mais aussi à faire émaner des groupes de travail spécifiques, notamment dans le cadre du plan de relance.

Les travaux lancés avec les acteurs de la formation et l'appui en 2021 d'un.e stagiaire de l'OFB pour recenser et valoriser les formations existantes sera une base fondamentale de travail pour l'ARB et ses partenaires en vue de mieux faire connaître auprès de divers publics les métiers de la biodiversité et favoriser le développement des compétences. Dans ce sens, l'ARB prévoit également d'organiser des formations dans le cadre de partenariats.

L'initiative TEN sera relancée en 2021, avec l'appui d'un.e stagiaire de l'OFB. Le réseau des TEN s'étant développé considérablement, il s'agira aussi de le structurer, de lui proposer des échanges et rencontres, de l'animer.

L'accompagnement partenarial des porteurs de projets pourra se concrétiser dans le cadre de conventions entre pouvoirs adjudicateurs avec les membres du comité technique TVB désigné par la Région.

Concernant le Groupe de travail SAFN Occitanie, sa mise en place et son animation seront les grands objectifs du déploiement du projet ARTISAN en Occitanie pour l'année 2021.



Leviers d'actions transversaux

01//La coopération internationale

L'année 2021 a permis de relancer des dynamiques qui avaient été très fortement impactées par la crise sanitaire en 2020. En effet, les modalités des échanges internationaux se sont elles aussi progressivement adaptées à une situation se prolongeant, ne faisant ainsi plus l'objet d'un report massif et systématique comme précédemment. Aussi de nombreuses coopérations ont pu s'établir ou s'approfondir malgré l'absence de déplacements présentiels- déplacements qui conservent tout de même, faut-il le souligner, tout leur intérêt pour développer les relations en profondeur et lancer des projets de coopération concrets en suivant.

En 2021 on peut donc souligner les actions suivantes :

- l'ARB Occitanie a maintenu son implication au sein du Réseau européen ENCORE (plateforme européenne pour la coopération entre Régions et agences régionales pour l'environnement) en tant que point contact pour les entités régionales françaises. Outre la participation aux travaux du Comité de pilotage du réseau, l'ARB a participé à l'organisation de Conférence biennale d'ENCORE, qui a eu lieu en septembre 2021 en format hybride depuis l'Irlande ;
- la collaboration avec la Generalitat de Catalunya s'est renforcée nettement, notamment incarné par le vote en Conseil d'administration de l'ARB de la liste de sujets de collaboration (accompagnement dans la création de l'agence régionale de la biodiversité de Catalogne, suivi d'espèces sur le massif pyrénéens, collaboration dans la préservation des



continuités, etc.). En 2021, une collaboration plus ciblée sur le retour d'expérience en matière de prise en compte de la biodiversité dans le processus d'aménagement s'est mise en place. La formalisation d'un protocole de coopération sur la biodiversité, donnant substance à l'accord de coopération bilatéral général entre la Catalogne et l'Occitanie, constitue désormais une perspective concrète après les reconfigurations institutionnelles intervenues en Catalogne début 2021 (qui avaient quelque peu repoussé cette échéance en courant d'année) ;

- la coopération avec la SEPAQ, organisme gestionnaire des aires protégées au Québec, a été extrêmement riche en 2021, avec notamment la tenue de webinaires entre gestionnaires d'aires protégées et gérées en Occitanie et au Québec sur les modalités de gestion conservatoire des espaces naturels. Dans la perspective d'un projet de collaboration Occitanie-Québec visant la venue prochaine de délégations de gestionnaires, l'ARB Occitanie s'est rendue au Québec en octobre 2021 pour visiter avec la SEPAQ les aires protégées pouvant faire l'objet de visites de gestionnaires occitans dans les mois à venir ;
- les relations bilatérales avec plusieurs Régions ou entités régionales se sont également développées en 2021 autour de différentes thématiques: échanges sur la gestion des grands prédateurs (avec les Régions ou agences régionales de Scandinavie notamment) ou réflexion sur l'intégration de la biodiversité dans les dynamiques de solidarité internationale (avec la zone Maghreb et/ou la région sub-saharienne, par l'intermédiaire d'opérateurs basés en Occitanie).

02//Structuration des partenariats avec les acteurs de la recherche

L'année 2021 a été consacrée à l'animation des organes de collaboration mis en place et à l'approfondissement des partenariats bilatéraux établis :

- l'ARB Occitanie a poursuivi l'animation du groupe de travail ARB-recherche pour bien mettre en interaction les dynamiques régionales de la recherche et celles des praticiens de la biodiversité (associations, gestionnaires, collectivités, etc.). L'ouverture de ce GT à 4 nouveaux membres, au-delà des Labex ayant intégré le groupe dès sa constitution, a permis d'en assurer une plus grande représentativité territoriale (centres de Moulis, Perpignan, etc.) mais aussi thématique. Cette reconfiguration a été particulièrement utile dans le cadre du travail mené sur l'amélioration de modalités d'accompagnement des politiques publiques par la recherche, suite à une sollicitation du CSRPN ;
- une collaboration fructueuse s'est établie entre l'ARB et l'animation scientifique de l'initiative BiodivOc, donnant un coup d'accélérateur important à la structuration de partenariats entre recherche et acteurs de la biodiversité, puisque cet enjeu est pleinement partagé par les statuts de l'ARB (au profit des acteurs de la biodiversité) et les objectifs formulés pour BiodivOc. Ce fut notamment le cas pour les travaux visant à rapprocher chercheurs et gestionnaires d'espaces naturels, en lien avec le projet GAAP (gestion adaptative des aires protégées) porté par l'ARB, ouvrant également la porte à une coopération avec la Maison des Sciences de l'Homme dans le cadre du dispositif « Trait d'Union » ;
- l'ARB s'est nettement rapprochée du CSRPN en 2021, notamment à travers la participation des agents à divers groupes de travail (ERC/DEP, connaissance, etc.) et la participation de la direction aux réunions plénières et, lorsque possible, aux réunions de bureau. Une quinzaine de recommandations ont été formulées dans le

cadre de la sollicitation du CSRPN sur l'amélioration de modalités d'accompagnement des politiques publiques par la recherche. Ces propositions ont fait l'objet d'une présentation lors de la séance plénière du CSRPN à Bagnères-de-Bigorre le 27 septembre 2021 ;

- l'ARB s'est également rapprochée de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité en 2021 et a ainsi intégré l'Assemblée des parties prenantes de la FRB (instance qui a repris les missions du Comité d'orientation scientifique), notamment pour participer aux travaux de diffusion des données scientifiques relatives à la biodiversité ;
- les relations bilatérales établies avec d'autres structures (UMR Marbec, Agropolis International, etc.) ont été prolongées en 2021 et pourront être activées à l'avenir en fonction des missions et actualités.



Le bilan financier

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	29 568,48	1 080 342,18	1 109 910,66
Titres de recettes émis (b)	3 656,90	713 847,22	717 504,12
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d= b-c)	3 656,90	713 847,22	717 504,12
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	29 568,48	1 080 342,18	1 109 910,66
Mandats émis (f)	1 252,51	707 626,76	708 879,27
Annulation de mandats (g)			
Dépenses nettes (h= f-g)	1 252,51	707 626,76	708 879,27
RESULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	2 404,39	6 220,46	8 624,85
(h-d) Déficit			

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I- Budget principal					835,91
Investissement	- 1 568,48		2 404,39		
Fonctionnement			6 220,46		372 556,64
	367 904,66	1 568,48			
TOTAL I	366 336,18	1 568,48	8 624,85		373 392,55
II- Budgets des ser- vices à caractères administratif					
TOTAL II					
III- Budgets des services à carac- tères industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	366 336,18	1 568,48	8 624,85		373 392,55

Commentaire

Le résultat de clôture d'exécution budgétaire 2021 identifié à 373.392,55 € et soumis au Conseil d'administration de fin de premier semestre 2022 doit être lu à la lumière :

- comme pour le résultat de l'exercice précédent, de l'existence du fond de roulement de l'EPCE pour un montant de 200.000€ ;
- sur les 173.392,55 € restant, de dépenses budgétaires prévisionnelles pour les exercices 2022 et suivants, notamment :
 - ◊ des dépenses liées à des actions initiées en 2021 se terminant ou se soldant en 2022 (dépenses dites glissantes) ;
 - ◊ des dépenses liées à la poursuite en 2022 d'actions spécifiques dont les recettes ont été perçues en 2021 (première phase de la mission d'appui à la territorialisation de la stratégie aires protégées en Occitanie et mission biodiversité et économie) ;
- de l'absence encore constatée fin 2021 des recettes provisionnées pour l'animation régionale du Life Artisan (convention signée avec l'OFB fin 2021, fonds à venir durant le premier semestre 2022), induisant en partie le delta observé entre prévisions budgétaires totales et recettes nettes) ;
- d'un résultat de l'exercice 2021 s'élevant à 8.624.85 €, soulignant l'adéquation des dépenses nettes 2021 aux recettes nettes 2021 (taux d'adéquation : 98,7%) ;

Les éléments ci-dessous conduisent à l'identification d'un budget supplémentaire potentiellement disponible en complément du budget primitif 2022 validé en conseil d'administration du 14 février 2022. Ce budget supplémentaire, qui devra être formellement constaté en conseil d'administration avant fin juin 2022, comprendra ainsi au-delà des dépenses susmentionnées les budgets résiduels qui seront mis à profit pour la réalisation des actions 2022.





MERCI

L'ARB tient à remercier vivement les stagiaires qui ont appuyé son action durant l'année 2021 :

- Marine Baraille, qui a travaillé sur l'offre de formation dédiée à la biodiversité en région ;
- Loraine Simon Chautemps, qui a accompagné la mise en œuvre de l'initiative Territoires engagés pour la Nature.

L'ARB tient également à remercier sincèrement ses membres pour l'appui procuré en 2021 :

- la Région Occitanie, notamment pour le prolongement de l'appui logistique et fonctionnel ainsi assuré ;
- l'OFB, tout particulièrement pour l'accueil d'une stagiaire ARB durant cette année, comme pour la remise des Trophées TEN 2021 dans les locaux de ses services départementaux.



**Agence Régionale
de la Biodiversité**

Adresse :

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

Informations :

www.arb-occitanie.fr



Contacts :

Mail : contact@arb-occitanie.fr
Tél : 04 67 17 87 46

